L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 11 SEPTEMBRE 1888.

La lettre d'acceptation du Président Grover Cleveland

Tout vient à point à qui sait attendre. Hier seulement a paru la lettre d'acceptation de M. Cleveland, datée du 8 septembre, adressée au comité qui lui avait annoncé sa nomination à l'unanimité par la Convention Nationale du Parti Démocrate.

Jusque-là le Président n'avait pas eu le loisir de s'occuper de cette réponse ; d'autres soins le sollicitaient ; on, peut-être avec cet esprit de fine observation qui le caractérise, prenait-il cette attitude de l'abstention, gardant-il un silence prudent, calculé, voulant-il laisser au général Harrison, son concurrent, et au Parti Républicain le temps de faire quelque faux pas, de commettre quelque faute ; car les fautes tuent en politique. Si tel est le fait, son attente n'a pas été trompée. De la commission de ces fautes M. Harrison, M. Blaine, le Sénat républicain paraissent s'être chargés.

La lettre de M. Cleveland n'a rien de commun avec ces factums banals par lesquels un candidat remercie, en langage à peu près immuable, du choix qui a été fait de lui. M. Cleveland ne s'attarde pas à ces formules de courtoisie, de modestie clichée. Sa lettre est bien véritablement ce que l'on appelle un papier d'Etat. C'est, avant tout, l'œuvre d'un honnête homme, c'est aussi l'œuvre d'un homme d'affaires. De la logique, des chiffres. On peut ne pas partager ses idées ; on est forcé de le respecter.

En géométrie, il prend la ligne droite comme le plus court chemin ; il déclare que de mettre aucune espèce de masque à ses intentions ; il les expose sans hésiter ; il va au but aussitôt, résolument.

On a quelquefois comparé M. Cleveland au Président Andrew Jackson ; ce parallèle a sa raison d'être. Il a effet on retrouve chez le président actuel l'énergie de l'autre ; il en a l'indomptable volonté, sans les rudesses. Esprit convaincu, il ne pavera jamais le chemin à son ambition—s'il en a—avec des complaisances, des compromis.

On dirait que ce personnage—auquel tout, absolument tout a réussi jusqu'à cette heure—a l'intuition, la conviction qu'il a été choisi par le destin pour accomplir une mission. La fortune est restée avec lui à chacune des étapes de cette mission, et ayant obtenu toujours la réussite par l'attachement au devoir, il marche sans fois de plus, avec confiance avec détermination, dans la voie de ce devoir, sans s'inquiéter des conséquences de l'attitude prise. S'il doit rester à la Maison Blanche, il peut décrémment que l'événement s'accomplisse sans capitulation.

La lettre d'acceptation du Président et son message au Sénat des Etats-Unis sur la question des pêcheries sont deux mouvements supérieurement conçus du sur l'échiquier de l'élection présidentielle : à suivre cette partie, il nous paraît que M. Cleveland est bien près de faire son adversaire échec et mat. Les maladresses de ses chiens politiques paraissent être sa force. On dirait qu'il les attend, qu'il les guette, l'un quoi bon se pourvoir, d'ailleurs, puisque dans l'arsenal même des Républicains il trouve ses meilleures armes ?

Oui, deux coups de maître sont déjà dû à M. Grover Cleveland : M. Harrison aura grand peine à s'en relever. Et puis, rappelez-vous ? Souvenez-vous dans l'histoire des Etats-Unis un seul exemple de Président qui, candidat à une seconde élection présidentielle, ait été battu ? Si oui, le fait échappe absolument à notre mémoire.

La lettre d'acceptation de M. Cleveland est trop longue pour que nous en entreprenions ce soir la traduction entière. Nous nous contenterons donc d'en reproduire les traits saillants que voici ; cela suffira au lecteur pour mesurer la portée du document.

Le Président, que l'on avait dit qu'il n'est pas de spectacle agissant en sublimité celui de millions de citoyens américains, libres et intelligents, plaidant un choix de leur prochain magistrat, entre sans plus de détours aborde son sujet et résume ainsi les griefs de ceux qui sont opposés à la incohérence du gouvernement : La régularisation du système financier ; la réalisation de l'ensemble des moyens de défense ; la protection du domaine national et de ceux qui en sont les ayant-droit ; la sécurité, une colonisation permanente, un juste appoint aux vétérans ; des barrières opposées aux monopoles, visant limiter à eux même cette propriété qui doit se partager entre tous ; des secours aux soldats à la marine, échappés aux dangers de la guerre ; secours respectables sur leurs veuves, sur leurs orphelins ; une législation contre toute émigration servile ; contre l'importation des objets de l'industrie incapables de s'assimiler notre tempérament ; dégager dans nos mœurs le respect des principes qui régissent les lois relatives à la réforme civile ; le plein garant à des droits quelconques de la population de couleur ; un système de patience et d'humanité à l'égard des Indiens, afin de ramener la paix et la sécurité sur nos frontières et enfin l'économie dans tous les départements de la machine gouvernementale.

Tombe de ces idées, toutes contenues dans la plateforme démocratique, M. Cleveland endosse celle qui déclare que s'il est réélu, c'est par cette déclaration de principes qu'une fois de plus il se laversera glorieux.

Après ce résumé qui est le même, est déjà un programme complet, le Président attaque de front une question dont tous se préoccupent ardemment à cette heure : la question de la taxation fédérale. Ici il revient à l'une de ses théories favorites, théorie fondamentale de la démocratie : une perception d'impôts dans la stricte limite des besoins du gouvernement : rien de moins, rien de plus.

Hors de là, le peuple américain se recueille pas sa juste part l'héritage national : il n'a pas la pleine rémunération de son travail, de son industrie, la pleine jouissance de son bien acquis, et on lui enlève ainsi une partie des libertés et de la protection promises, garanties par la Constitution.

Lorsque par des impôts sous quelque forme qu'ils se manifestent, les citoyens sont ainsi frappés, en dehors des besoins publics, il peut dire que la créature, c'est à dire le gouvernement, se met en rébellion contre le créateur la nation ; que les maîtres sont effectivement volés par les serviteurs. Sans doute, les frais de ce gouvernement doivent être garantis par les droits de douane, que déterminé un tarif, par des impôts dits de revenu intérieur, pesant sur des spiritueux, sur des liqueurs diverses, sur le tabac, sur l'oléomargarine.

Mais puisque droits et impôts de revenu intérieur viennent nécessairement s'ajouter au prix des articles achetés par les consommateurs, les charges de ceux-ci s'augmentent d'autant et afin de les leur alléger autant que possible il faut, dans l'esprit de nos institutions, que cette perception n'aille pas au-delà du montant nécessaire au fonctionnement fédéral. Le contraire de saurait être toléré.

Toute taxation inutile est taxation injuste

Or tel est le fait en face duquel nous nous trouvons et la preuve de ce tarif exorbitant est dans ce surplus de $130,000,000, maintenant au Trésor National. Cette pléthore est au sens de M. Cleveland, non pas seulement un abus, mais aussi une menace à la prospérité du pays.

Cette stagnation de l'argent dans la caisse fédérale détermine une dangereuse stagnation dans les affaires. C'est la un corollaire inévitable. Avec une circulation large tout prend vie, tout s'anime : de nouvelles industries naissent, de nouvelles entreprises se forment ; celles déjà en marche s'élargissent : l'argent s'obtient à des conditions meilleures, et le fermier trouve plus facilement un débouché pour ses produits. La insuffisant s'étend à tout, à tous.

Cette rareté du numéraire n'a pas pour seul effet de rendre le prêt plus onéreux, de créer plus de défiance chez les capitalistes ; mais en diminuant le nombre des entreprises, elle diminue aussi les chances de travail et cause une réduction dans le salaire, en même temps, elle force nous, que le tarif exagéré hausse le prix des objets de première nécessité.

Sans compter que la présence d'un surplus au trésor, cause par un tarif exorbitant, pousse à de scandaleuses prodigalités des deniers publics, les conseils.

Nous sommes en pleine paix, et notre tarif est celui d'un temps de guerre.

S'il faut protester contre ce raineux surplus maintenant à la Trésorerie ; s'il faut chômer parmi les moyens qu'on offre pour en finir avec cette accumulation—et quelques-uns de ceux-là sont illusoires, d'autres absurdes, d'autres immoraux—il faut songer aussi à empêcher le retour de pareil surplus, et pour cela c'est à la source même que nous devons aller, c'est notre tarif qu'il est urgent de réformer.

On ferait ainsi coup double ; en ranimant les affaires on amènerait une baisse dans les articles dont nous avons besoin chaque jour.

Nous ne voulons aucune de ces mesures brusques et radicales, qui pourraient mettre en péril de grandes et utiles entreprises, et, par contre coup, affecter les intérêts des travailleurs.

Néanmoins il est évident que le prix des articles manufacturés chez nous s'accroit pour le consommateur, par l'effet même du droit dont sont frappées les matières premières employées dans la fabrication des dits articles. Evident aussi que ce prix augmenté nous interdit, sur les marchés étrangers, toute concurrence avec ceux qui ont l'avantage de ces mêmes matières premières entrées en franchise.

Il en résulte que les opérations de nos manufactures se circonscrivent davantage, que le travail est flottant, et flottant aussi le salaire.

On obvierait à ce mal en accordant la franchise aux matières premières en usage dans nos fabriques. La production se ferait plus abondante, plus stable, plus profitable.

Le Parti Démocrate ne veut pas qu'on réformise un prétexte à la réduction des salaires. Il veut, en multipliant les marchés pour nos manufactures, mieux assurer la continuité du travail ; il veut, en faisant baisser le prix des objets de première nécessité, établir une relation plus équitable, un équilibre entre le coût de l'achat et le salaire touché par l'ouvrier. C'est ainsi qu'on permettra à celui-ci d'avoir plus de confort dans son intérieur.

Le Président pense que si la modification dont tarif doit inévitablement servir les intérêts des ouvriers, une protection plus directe, plus efficace peut-être, leur est due aussi. Elle consisterait à interdire l'importation ou l'immigration de ces travailleurs étrangers, qui affluent dans notre pays sous l'intention d'en devenir citoyens, de s'y fixer, et qui consentent à des salaires dont ne saurait se contenter un citoyen américain.

Le Président aborde ensuite la question, tant débattue aujourd'hui, des *trusts*, des combinaisons, des syndicats, des monopoles en un mot.

Ces entreprises collectives qui, dit-il, ont été attentées, punies, sous des noms divers, par le droit commun, et cela depuis des siècles, se sont baptisées *trusts* aujourd'hui. Mais ce ne sont là, à vrai parler, que des *conspirations*. Triste produit d'un marché artificiellement restreint, et qu'un tarif surmené a mise en existence contre l'intérêt du peuple et propre au maintenir.

Dans la Loi immuable que nous professons pour telles machinations, nous comptons bien que l'un des bienfaits de la réforme du tarif serait leur suppression.

Nous n'entreprenons ici aucune croisade de libre échange absolu. La réforme à laquelle nous tendons, est une voie ouverte à l'établissement d'industries, d'industries, à une plus large protection du travail américain ; nous sommes amènes du bien sincère de mettre un à une inégalité, à un état de choses qui est une menace, une calamité pour la nation entière.

Le danger n'est pas imaginaire ; tous les partis en ont, tout à l'heure, reconnu l'existence ; et tous se sont engagés à y porter remède.

Et cependant quand la majorité démocratique de la Chambre, en constitutionnellement de telles mesures doivent prendre leur origine, tente de tenir la promesse faite ; quand elle l'essaie avec modération, elle se heurte à l'opposition déterminée, aux expédients dilatoires de la minorité républicaine, qui s'en servent à l'action douteuse du Sénat. La nation ne se pas de cette absence d'action législative, de ce refuge dans de banales déclarations d'une plateforme de convention politique. Elle ne pèsera pas davantage sur ceux qui prétendent que nous servons, nous, les intérêts de l'Europe, tandis qu'ils servent, eux, les intérêts des Etats-Unis.

Dans leur plateforme nos opposants prétendent protéger l'intérêt national en supprimant la taxe du revenu intérieur sur le tabac et sur les alcools, employés dans les arts et la mécanique. Ils déclarent encore que la révision du tarif doit tendre à empêcher l'importation des articles produits ici.

Mais, ces frappés ces articles d'un droit comme prohibitif, en rétrogradant de la sorte sur le chemin de la civilisation, ils privent nos nationaux de marchés qu'on ne peut conserver que par un semblant, tout au moins, d'échanges.

Et par ce fait, ils livrent nos consommateurs, pieds et poings liés, à ces mêmes monopoles dont l'oppression de ces syndicats qu'ils condamnent cependant dans leur même plateforme.

Ils proposent, de plus, de recevoir en franchise nos articles de provenance étrangère (sauf les articles de luxe) nos produits en ce pays. Or le peuple, les pauvres qui, seuls, ont à faire des dits articles, ne demandent en quoi on tient compte de leurs intérêts dans cette étrange proposition.

Et veulent à meilleur marché les objets de nécessité, mais ceux là sont oubliés.

Ils ne comprennent et oublient par la simple raison déclarant que, si, après les modifications déjà mentionnées, il reste encore un revenu au-delà des besoins du gouvernement, la taxe de revenu intérieur devra être abolie ; ce dernier point ne doit de renoncer à aucune partie de notre système de protection."

La nation réclame la suppression de taxes inquiètes, inutiles, exécrables ; on la repousse ; le tabac et le whisky en franchise. Elle demande du pain, on lui donne un pierre.

Dans un pays comme le nôtre, avec tant d'intérêts divers, il est difficile, sinon impossible, d'arriver à un tarif parfait.

Néanmoins je pense que nous ne sommes nous commettre d'une réduction du revenu, impliquant la prohibition d'importations et le rappel de la taxe du revenu intérieur sur le whisky.

Ce tarif formé ainsi, qui rendrait aux masses la vie plus facile et qui, en même temps, nous vendrait un nouvel essor donné à nos entreprises domestiques, à notre prospérité nationale.

Si, en résumant à abaisser le peuple sur nos intentions actuelles, pourquoi toute tentative de réforme de revenu dans l'avenir, ne rencontrerait-elle pas la même opposition ; pourquoi ne faudrait-il pas craindre d'être acculé à la même situation ?

Et pourtant, il est impossible de s'engager sur ce point ; la continuation des charges qui pèsent présentement sur la nation et cette stagnation de l'argent dans les coffres du pays, conduisent infailliblement à la détresse, aux désastres.

En agissant à temps on peut les prévenir, et ce ne sera point le Parti Démocrate qui le fondra accuser si le remède vient trop tard."

Nous ne doutons là qu'une esquisse de cette grave et courageuse lettre de M. Cleveland, mais elle suffira, croyons-nous, pour faire apprécier la valeur du document et celle de l'homme, que l'on ne fait reculer quand il s'agit, selon lui, de la grandeur, de la prospérité de son pays, ses théories sont discutables, sans nul doute, et elles seront discutées. Néanmoins, elles sont celles, non pas d'un candidat, travaillant à son propre triomphe, mais d'un esprit convaincu.

Il rompt ainsi le silence ; mais lorsqu'il parle ce sont coups de clairon. Le jour de l'élection présidentielle l'écho en reviendra au peuple des Etats-Unis.

L. PLACIDE CANONGE.

Bibliographie.

La Tulipe noire.

Malgré ce qu'en peuvent dire les membres de certaines petites chapelles littéraires, infiniment trop grisées d'elles-mêmes, Alexandre Dumas, le père, est resté l'un des plus prodigieux, l'un des plus prestigieux inventeurs de notre siècle, où l'imagination a eu de si puissantes envolées.

Il fut l'une des plus étonnantes, l'une des plus originales individualités de cette grande école romantique, tant méconnue souvent, tant calomniée, et qui, malgré ses défauts, malgré ses exagérations, et peut-être même à cause de celles-ci, fut bien véritablement une émancipation de la langue française et dota le roman, le théâtre, prose et poésie, de bien des formes nouvelles.

L'intelligent éditeur new-yorkais, M. William R. Jenkins qui a entrepris de vulgariser aux Etats-Unis la littérature française, par des éditions très correctes, et élégantes aussi, mais à prix extrêmement modiques, vient d'ajouter à sa collection, déjà riche, l'un des ouvrages du maître : *La Tulipe noire*.

Le livre date de loin, sans doute, mais nous en le recommandons pas moins. Ceux auxquels il est resté inconnu, feront là une aimable connaissance ; ceux qui l'ont déjà lu, y revieudront avec le plaisir qui s'attache à un souvenir aimé.

C'est un de ces romans où la fantaisie se mêle à l'histoire et où l'auteur dépense, en prodigue, cette merveilleuse facilité de conteur qui le caractérisait, cet admirable talent avec lequel il distribuait l'intérêt, en le faisant grandir à chaque page.

Le titre de *Tulipe noire*, l'idée de son livre lui ont été inspirés par la passion dont on fut dévoré, en Hollande autrefois, pour cette fleur ; tant et tant qu'au dix-septième siècle la fameuse société de Harlem annonçait qu'un prix de cent mille florins serait décerné à qui produirait l'espèce introuvée : la tulipe noire.

Cette passion joue un grand rôle dans le roman, et l'auteur, afin d'ajouter l'intérêt de l'histoire à son histoire à lui, donne pour cadre à son action l'époque (1672) où la république des Provinces-Unies vit reconstituer le stathoudérat en faveur du prince d'Orange, ce Guillaume III, qui lutta si énergiquement contre Louis XIV, fut l'organisateur de la ligue d'Augsbourg, et plus tard roi d'Angleterre.

Cette œuvre que M. William R. Jenkins vient de rééditer en un joli in-18, d'un prix nominal : 35 cents, porte, d'un bout à l'autre, le cachet de Dumas : une vaste inventive qui ne se rebutait jamais ; un continuel crescendo d'effets et une suite de péripéties que l'écrivain ne soumet point à cette dilution de pages descriptives, qui trop fréquemment suspendent, amoindrissent l'intérêt et semblent attester que l'imaginative du romancier est à bout.

Le même éditeur annonce la prochaine publication du *Rêve*, de Zola, une nouveauté encore pour la plupart des lecteurs, à la Nouvelle-Orléans, et une édition illustrée, toute de luxe, de *Notre-Dame de Paris*, la création impérissable de Victor Hugo, ce titan de lettres, qui s'attaqua à tous les genres pour exceller en tous.

L. PLACIDE CANONGE.

Nécrologie.

On nous adresse le nécrologe suivant, que nous nous empressons de publier. Il rend un juste hommage à l'un des nôtres, un loustanais, M. Arthur Barbarin, esprit distingué, homme de persévérance et d'étude ; un lutteur, un croyant du travail, croyant mort dans sa religion, mais dans la presque misère aussi.

Il nous a été impossible de déchiffrer plusieurs lignes du manuscrit signé "Un ami ;" force nous a donc été de les mettre de côté.

MORT DE M. ARTHUR BARBARIN.

Samedi dernier, à 4 1/2 heures, quelques amis d'élite accompagnaient à sa dernière demeure les restes de notre brave et regretté ami, Arthur Barbarin, décédé la veille.

De quoi est-il mort ? Lui qui, quelques jours avant, était si gai et, en apparence, si bien portant ?

On était en droit de se demander de quoi pouvait mourir un homme comme lui, seul, peut-être, autrement pour le prendre.

Il est mort de misère, il est mort de fatigue et de découragement.

Est ce possible ?

Non seulement c'est possible, mais c'est profondément vrai.

Oui, Arthur Barbarin, cet homme si bon, si modeste, si sensible, si désintéressé, si intelligent, si instruit, si gai surtout, car c'était là sa note dominante, est mort de fatigue et de découragement, de misère enfin. N'est ce pas horrible ?

Cette misère était si bravement supportée que tous l'ignoraient, et que, même parmi les siens, il passait pour un original, et nul ne soupçonnait les drames poignants qui se cachaient derrière son sourire.

Tel est le sort de presque tous les grands inventeurs, ils le savent bien. Et pourtant nul d'eux ne se décourage ; toute que coûte, ils veulent accomplir leur œuvre, et ils l'accomplissent en effet quand Dieu leur prête vie. Que d'inventeurs sont obscurément enterrés, que d'inventeurs dont le nom n'existe plus que sur la pierre tumulaire ?

Lui qui rêvait au moyen, et le cherchait, d'éteindre le paupérisme ; lui qui rêvait pour tous les hommes, le bonheur possible !

Quel nécrologe !

Travail et misère !

Quel profond et triste enseignement dans l'assemblage de ces deux mots !

C'était un vaillant cependant : il ne désespérait jamais.

Premier inventeur de torpilles, en lui faisant la remarque que le général Beauregard attribua l'honneur de cette invention au général X... le nom n'échappe.

Je ne disputerai pas cet honneur à la torpille et un engin de destruction et la mission de l'inventeur est relevée.

J'étais jeune alors ; je me rappelle à ce sujet qu'à Columbus, Kentucky, il me faisait voir de la mélinite à base de sucre ; c'est là, me disait-il, la poudre de l'avenir. Il a fallu 21 ans pour lui donner raison.

Il a, dans une sphère plus pacifique, inventé les abat-jour et les globes de lampe en verre opale ou dépoli.

Le gaz qui porte son nom, lui aurait fait une fortune, si son équipe n'avait commencé à le vendre, lorsqu'un accident détruisit ses espérances. Cette invention est un succès aujourd'hui.

Plus tard, un industriel lui croire à quelques crédules qui il avait trouvé le moyen de transformer le coton en soie.

Bahbarin reprit la question, et, à force de recherches et de travaux, il produisit un *fil similé* aussi beau que la soie, mais c'était toujours du coton, moins l'apparence.

A propos d'un horrible sinistre maritime, une collision nocturne, il eut l'idée de rendre les voiles lumineuses, et il réussit à trouver sa composition. On sait aujourd'hui qu'une composition analogue permet de rendre lumineux les cadrans des montres.

Tout le monde connaît sa mousse noire, aussi belle que du crin. Il y avait là, il y a encore, une source de richesse pour la Louisiane ; mais ce n'était pas un homme d'affaires. Laissons les affaires, ne disait-il à ceux qui le lui disaient, ne pas doués d'autres facultés. Sont-ils heureux ? sont-ils égoïstes ? et l'espère en est nombreux ; dans l'avenir le haut du pavé est réservé aux inventeurs, ceux qui auront créé, seront les souverains. Mon tort est d'être venu trop tôt ; mais lorsque la navigation aérienne aura rendu toute guerre impossible, alors les gouvernements, dignes de ce nom, aideront les inventeurs, et, au lieu de leur imposer une amende et de leur interdire cinéchemel le temps de leurs droits de jouissance, ils s'empresseront de leur élever des statues.

On commence déjà, ajoutait-il, mais après leur mort.

Toujours trop tard ! dans l'avenir ce sera différent !

Barbarin laisse deux fils : l'un travaille chez MM. Mercier fils, l'autre chez M. Prosper Lamal.

Il laisse aussi une femme qu'il adorait ; celle-ci lui survivra-t-elle ? Nous craignons bien que non.

Au revoir donc, ami Barbarin, au revoir, ami, et à bientôt.

UN AMI.

TOURNÉE ARTISTIQUE.—M. Geo. Paoletti nous annonce qu'il partira, cette semaine, demain probablement, avec son orchestre du West End, pour une tournée artistique. Il visitera d'abord quelques paroisses de la Louisiane, et cette excursion terminée dans notre Etat, la troupe d'instrumentistes se propose de visiter la Georgie. Nous n'avons pas besoin de dire que nous serons heureux d'apprendre le succès complet de cette campagne.

Le premier concert se donnera vraisemblablement à Lafayette, Louisiane.

LE SÉJOUR DU PAPE A ROME.—UN ARTICLE DE L'"OSSERVATORE ROMANO."—L'*Osservatore romano* contient un article sur le départ possible du Pape. Voici sa conclusion :

"Le Pape restera à Rome tant que les intérêts de l'Eglise exigeront qu'il y reste. Qu'il y soit mal à l'aise, qu'il y soit insulté, que sa sécurité personnelle soit menacée, il restera tant qu'il le croira nécessaire, sans céder à la persécution et sans avoir peur des menaces. L'histoire compte beaucoup de Papes martyrs. Ils auraient pu éviter la mort par la fuite ou, s'ils sont restés, ce n'est pas qu'ils fussent bien.

"Le Pape n'abandonnera pas Rome, mais l'avenir est inconnu ; nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera demain. Mais malheur à Rome, malheur à l'Italie, le jour où le Pape chercherait ailleurs un asile !"

En police correctionnelle, on juge un pauvre diable, convaincu de vol.

Le malheureux avoue sa faute ; il proteste de son repentir ; il sollicite l'indulgence du tribunal.

Après lui, prend place sur le même banc un jeune voyou prévenu du même délit. Celui-ci est hardi, fanfaron, cynique.

—Vous feriez mieux, lui dit le président, d'imiter le délinquant qui vous a précédé.

Le voyou d'une voix méprisante :

—Lui ? Jamais ! C'est un gâte-métier !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1888
Indications—Pour la Louisiane : Beau temps plus frais ; vents du nord.

Température du 10 septembre 1888.
Thermomètre de E. A. L. CHAUDÉ, Opticien
No 142 rue de Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	23
Midi	84	28
3 P. M.	82	27
6 P. M.	80	26

LA TEMPÉRATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum, sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum :

10 septembre 1888.

	Degrés Fahrenheit
Atlanta	84
Pensacola	90
Mobile	84
Montgomery	90
Vicksburg	88
Nouvelle-Orléans	87
Shreveport	90
Fort Smith	84
Little Rock	86
Galveston	86
Rio Grande	86
Corpus Christi	84
San Antonio	84
Brownsville	84
Chattanooga	84
Memphis	84
Nashville	82
Louisville	76
Palestine	88
Fort Smith	74
Fort Elliott	70
Fort Davis	74
Fort Eads	82

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William A. Hurst à Mlle Alberta Bates.
Wm H. Coone à Mlle Annie Schindeldecker.

Naissances.

Mme Wm Roscher, un garçon.
Mme Fred à Cripps, un garçon.

Décès.

Mary M. Leslie, 3 ans 641 rue Carondelet.
Veuve Elizabeth O Fitzpatrick 75 ans, 462 rue St-Charles.
Mme Mathilde E. Moulton, 329 rue St Charles.
*Victor Nonges, 11 mois 364 rue Dauphine.
Archibald Murphy, 1 mois, 1037 rue Tchoupitoulas.
Mme Charlotte Schartge, 72 ans 105 rue North Rampart.
Mme David Clark 74 ans 280 rue Tréme.
Dr Peter L. Rivera, 34 ans, 663 1/2 rue Carondelet.
August Lecker, 49 ans 350 rue Canal.
Arthur A. T. Nolan, 6 ans, parcisse Ascension.
Elizabeth C. Ronsaonie, 7 mois 364 rue Lafayette.
Augusta G. Degering, 9 ans, 211 rue St Mary.
Henry Martinoli, 70 ans 542 1/2 rue Lafayette.
Mary Williams, 30 ans, coin Lowerline et Destrehan.
Henry Roth, 63 ans rue Cambronne, près Cinquième.
Edith Jones, 84 ans, Gretna, Lne.
Marie L. Duneau, 9 jours, 784 1/2 rue Bayades.

*Diphthérie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

John Baptist Bob à Martha Quigley et Patrick Quigley, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et la propriété d'Jocher, main tenant le City Park, $425.

Mme Melvina Agnes Churchill au Mutual Loan & Building Co., trois terrains bornés par les rues Arabella, Camp, Magazine et l'avenue Nashville, $611.

Hypolite Begué à Lucien Labeurie, deux terrains bornés par les rues Champs Elysées, St-Claude, Marigny et Rempart, $2000.

Mme Veuve Felicie Castanedo à Mme Veuve Albert Cailhier, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, $2300.

Auguste Lahauter à George et Casper Rodersheimer, un terrain borné par les rues Romparts, Lafayette, Peyroles et Dryades, $1300.

Frederick Landmann à Charles Venus, deux terrains, dans le Même district, bornés par les rues Milan, Marengo, Camp et Magazine, $1000.

Cour Civile.—La succession Frank Lapierre est ouverte.

Mme Jos. Ulmer et Jos. Ulmer, contre F. Lang, pour $2,500 de dommages.

Cour Criminelle de District.

Section A.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Ed. Foley, accusé de vol avec effraction.

Chas. Clayton, vol sans effraction, acquitté.

Ben Davis, attaque à main armée, reconnu coupable et recommandé à la merci de la Cour.

Premiere Cour de Recorder.—Le juge Stansbury a envoyé, hier matin, à la Maison de Refuge, une jeune fille de 16 ans nommée Annie Weber, qui s'était cachée dans une maison malfamée au No 38 de la rue St. Bassin. Elle a été arrêtée à la requête de son frère qui habite rue 9me No 108.

Le juge a pris les mêmes mesures à l'égard d'une autre fillette de 12 ans, accusée de vagabondage. Elle a été arrêtée à la gare du Texas Pacific.

Deuxième Cour de Recorder.—Le juge Drenx a aussi fait interner à la maison de refuge une jeune fille de 17 ans, Mlle Wolff, qui habitait la paroisse St. Louis et qui prétendait pouvoir trouver son amant, M. Frank Watkins, qui est de la même paroisse, mais qui l'a quittée récemment pour remplir un poste au bureau de l'auditeur à la Douane. M. Frank Watkins prétend avoir été victime de la parade de la jeune fille pour agir ainsi. Elle affirme, de son côté, qu'elle n'est venue à la Nouvelle Orléans, que sollicitée par une lettre de M. Watkins, qui lui demandait de venir le rejoindre.

Incendie.—Hier matin, entre minuit et une heure, le feu a pris dans le double cottage Nos 72 et 74 de la rue Poeyfarre entre Camp et Magasin, inhabité d'un côté et occupé de l'autre par Oscar Shnson. Le feu a pris du côté inhabité et l'on pense qu'il est l'œuvre d'un incendiaire. Dommages $300.

En répondant à l'alarme, le conducteur de la pompe de la compagnie Volunteer No 1 a été jeté à bas de son siège et très grièvement contusionné sur le corps. Le cheval s'est emporté.

Chute.—Samedi soir, à 11 heures, est arrivé en ville par le chemin de fer de Jackson un employé du nom de Baptiste Cavellier, âgé de 30 ans, qui, étant tombé du haut d'un arbre à Pontchatoula avait reçu des lésions internes et s'était brisé la colonne vertébrale. Transporté à l'hôpital il y est mort dimanche à 4 heures de l'après midi. Le corps a été transféré à la dernière résidence du défunt, rue Bienville No 111.

Brasserie du Pelican.—La direction de cette brasserie de fondation toute récente, avaient invité, dimanche le public à visiter l'établissement dans toute son activité.

Plus de 500 personnes qui se sont rendues à l'invitation se sont retirées charmées de leur visite et ravies de l'accueil qui leur a été fait.

L'immeuble qui est un édifice à la fois vaste et élégant est situé rue N. Peters sur laquelle il a une façade de 154 pieds tandis qu'il s'étend sur un espace de 334 sur la rue de Chartres. Toute cette surface est occupée par les machines, chaudières, réfrigérateurs, etc. Tout le rez de chaussée est bétonné.

Chaque partie de ce tout qui fait une brasserie modèle a été confiée à des contructeurs, entrepreneurs, fondeurs, paveurs, etc. de la ville et à été exécutée avec grand soin.

Tous les détails ont été soignés et l'ensemble a fait l'admiration des visiteurs. L'établissement est éclairé par 125 lampes incandescentes et la force motrice est fournie par une machine à double chaudières, mesurant chacune 22 pieds sur 42 pouces de diamètre.

La brasserie peut faire avec son maïs-riel 150 barils de bière par cuisson et deux cuissons par jour au besoin. La bière qu'elle fabrique en ce moment ne sera livrée à la consommation que vers le mois de novembre.

MM. Einsid et J. Fleery sont les architectes de cet établissement et M. Albert Theisen l'entrepreneur qui a conduit les travaux.

Les officiers de la Compagnie sont : A. Erath, président ; Henry Albert, vice-président ; Chas. Schumacker, secrétaire et trésorier.

Directeurs : F. D. Becker, John Behrend et J. V. Guillotte ; surintendant, Louis Fasnacht ; brasseur, Emile Honer.

Arrêté.—On a arrêté, au coin des rues St-Louis et Bourgogne, un nommé Emile Vienet qui s'est enfui de Philadelphie où il est recherché par la justice.

Vol.—Dimanche, entre 5 et 6 heures du soir, un nommé John C. Comacho qui venait entrer dans une maison malfamée au No 15 de la rue Dauphine remit confié à un ami nommé Frank Cashier, une somme de $80 qu'il craignait qu'on lui volât. Quand il est sorti de cette maison, ami et argent avaient disparu.

Il a porté plainte à toutes les stations contre le voleur qui a été arrêté hier soir à Kennerville. On a retrouvé sur lui $78 50.

Damon Homestead Association.—Cette association a tenu le 3 un important meeting au cours duquel le président L. C. Jacobs a nommé comme suit le comité des propriétés :

MM. A. O. Peason, 71 rue Carondelet ; A. C. Hennek, 173 rue Marais ; E. A. Blakely, 38 et 40 rue Royale ; A. Whalon, 524 Avenue Tulane et J. Légier 58 rue Royale.

Quoique cette association ne soit fondée que depuis 2 mois les directeurs sont déjà prêts à offrir un prêt aux actionnaires le 20 courant. Conformément à la charte, la prime offerte à cette vente ne sera pas perçue en intérêt sur la somme empruntée.

Elle consistera au contraire en une somme payée chaque semaine sur chaque action emprunté, la dite somme ne devant pas être moindre de 3 c. par semaine et par action. En ce qui concerne les propriétés, la somme entière sera donnée à l'emprunteur, la prime n'étant pas déduite. Un intérêt de 6 pour cent par an sera perçu seulement sur la somme reçue par l'emprunteur.

Chute.—Hier soir à 2 h. 30, un pointre du nom de Chas Ross est tombé d'une hauteur de 20 pieds au coin des rues Valence et Prytanée et s'est grièvement blessé.

Paragraphes.—Le pont situé au coin des rues St-Pierre et Roman a été signalé au commissaire des travaux publics comme étant en très mauvais état. On a aussi appelé son attention sur une ornière très profonde qui existe à l'approche de ce pont et rend la rue impraticable aux voitures.

—Dimanche soir, à 8 heures 30, un formidable coup de tonnerre a ébranlé la partie centrale de la ville. Plusieurs lampes électriques ont été éteintes et les lignes télégraphiques et téléphoniques se sont ressenties du choc.

—Dimanche matin, à 1 heure, les agents ont arrêté, au coin des rues Galvez et St. Louis, deux nègres nommés John Robinson et Edw. Thomas, qui sont accusés d'avoir volé des chemises à la fabrique de M. Ch. McCarthy, rue Dryades No 394.

—Dimanche, à midi 20, au lieu au coin des rues Josephine et Water une rixe a lancelle a pris part l'officier Clark qui était ivre. Il a été arrêté et conduit au poste avec ses deux adversaires. Il a été suspendu par le chef de police en attendant l'enquête.

—Dimanche matin à 2 heures, Geo. Cognovitch et Pete Burns ont été arrêtés pour bris de paix rue Royale entre Dorane et Canal.

—Dimanche à 1 heure 30 de l'après midi, Gilbre Clay et Sarah Patterson se sont battus au coin des rues Bassin et Bienville et la première a reçu un coup de couteau dans l'abdomen.

—Dimanche à 5 heures de l'après-midi, au No 81 de la rue Bassin, deux negres, Anderson Green et Sarah Watson, se sont battus, et le premier a frappé celle ci d'un coup de crosse de revolver sur la tête. Il a été arrêté.

—Dimanche matin, au No 207 de la rue Julie, un nommé John Gallagher a été fort maltraité par un certain George Williamson avec lequel il s'est battu. Son adversaire l'a renversé et foulé aux pieds. Tous deux ont été arrêtés.

—Un nommé Thos. Lorch qui habite rue Célestin entre Tchoupitoulas et Perrier, étant soûl dimanche avec son enfant âgé de 4 ans s'est enlevé et est venu monter dans un train du West End. Hypolite Begné à Lucien Labeurie, deux terrains bornés par les rues Champs Elysées, St-Claude, Marigny et Rempart, $2000.

Mme Veuve Felicie Castanedo à Mme Veuve Albert Cailhier, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, $2300.

Auguste Lahauter à George et Casper Rodersheimer, un terrain borné par les rues Romparts, Lafayette, Peyroles et Dryades, $1300.

Frederick Landmann à Charles Venus, deux terrains, dans le Même district, bornés par les rues Milan, Marengo, Camp et Magazine, $1000.

Cour Civile.—La succession Frank Lapierre est ouverte.

Mme Jos. Ulmer et Jos. Ulmer, contre F. Lang, pour $2,500 de dommages.

Cour Criminelle de District.

Section A.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Ed. Foley, accusé de vol avec effraction.

Chas. Clayton, vol sans effraction, acquitté.

Ben Davis, attaque à main armée, reconnu coupable et recommandé à la merci de la Cour.

Premiere Cour de Recorder.—Le juge Stansbury a envoyé, hier matin, à la Maison de Refuge, une jeune fille de 16 ans nommée Annie Weber, qui s'était cachée dans une maison mal